



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 14  
Compte-rendu du conseil municipal  
Réuni le 4 avril 2022

Légalement convoqué le 30 mars 2022, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 4 avril 2022 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

**Etaient présents :** Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET, Sylvain ROLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Evelyne BRISSON, Éric CHICAULT, Jackie BOGARD,

**Absents :** Jonathan BERNIER, Stéphanie BRASSEUR, Hugo ARNOULD.

**Secrétaire de séance :** Anne-Marie LEMPEREUR

Ordre du jour :

Délibérations :	Questions diverses et Tour de table
1 Approbation du compte de gestion 2021	- Stratégie du territoire
2 Vote du compte administratif 2021	- Charte de Gouvernance
3 Affectation du résultat 2021	- Vélo route (diaporama)
4 Taux d'imposition 2022	- Organisation bureaux de vote
5 Vote du budget 2022	
6 Modification règlement « City Stade »	

**-Approbation du compte de gestion 2021 :** Les différents documents établis par Mme Guinot, Responsable du Centre des Finances Publiques de Châlons en Champagne sont présentés au conseil municipal qui approuve à l'unanimité le compte de gestion 2021.

**- Vote du compte administratif 2021 :** Présenté par Mme Charlier, après que Mme le Maire ait quitté la salle, le compte administratif 2021 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal. Il est en tout point identique au compte de gestion.

CA2021 Mairie de MONCETZ-LONGEVAS MAIRIE DE MONCETZ LONGEVAS

Page 3

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 248 213,02	G 355 570,22
	Section d'investissement	B 67 446,55	H 60 023,87
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 115 523,48
	Report en section d'investissement (001)	D 48 869,92	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D 364 529,49	=G+H+I+J 531 117,57

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E		K
	Section d'investissement	F	4 589,00	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	4 589,00	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	248 213,02	= G+I+K	471 093,70
	Section d'investissement	=B+D+F	120 905,47	= H+J+L	60 023,87
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	369 118,49	= G+H+I+J+K+L	531 117,57

- Affectation du résultat 2021 : Pour l'exercice 2022, sont reportés :

- Les restes à réaliser pour un montant de 4 589 €.
- Au compte 1068 : **60 881,60 € (56 292,60 + 4 589 €)** pour financer la section d'investissement
- Sur la ligne 002 : **161 999,08 € (166 588,08 € – 4 589 €)** en section de fonctionnement

**Taux d'imposition 2022** : Le conseil, unanime décide de reconduire les taux de l'an passé : 36,73 % pour la taxe foncière bâti et 14,04 % pour la taxe foncière non bâti. Pour information, les bases d'imposition prévisionnelles 2022 sont en augmentation.

**Vote du budget 2022** : Après avoir recensé les besoins 2022 et après avis de la commission des finances réunie le 29 mars 2022, le conseil municipal vote les subventions attribuées aux associations et adopte à l'unanimité le budget :

- section de fonctionnement : 506 753 € en dépenses et en recettes
- section d'investissement : 233 819 € en dépenses et en recettes

**Modification règlement « City Stade »** : Le conseil après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification de l'article 3 du règlement du City Stade relatif aux horaires :

- Du 01/11 au 01/03 de 9h à 18h
- Du 02/03 au 31/10 de 9h à 12h et de 13h30 à 21h

**Questions diverses et Tour de table :**

- Stratégie du territoire : Elle définit la feuille de route des 46 communes de l'agglomération jusqu'à la fin de la mandature à partir de 40 fiches actions sur 9 domaines spécifiques.
- Charte de Gouvernance : Mme le Maire expose au conseil les grands principes de la Charte de Gouvernance de Châlons Agglo qui servira de guide à l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).
- Vélo route : Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan départemental des vélo routes et voies vertes, le Département a démarré les travaux d'une section de près de 24 km de la vélo route n°52 entre Moncetz-Longevas et Vitry-le-François le long du canal latéral de la Marne. La fin des travaux est envisagée pour l'été 2023.
- Organisation des bureaux de vote : Le planning relatif à la tenue des bureaux de vote est établi pour les élections présidentielles.
- Panneau Pocket : Un devis est en cours de validation pour mettre en place l'application panneau Pocket qui permettra aux habitants qui l'auront téléchargée de recevoir les notifications des messages transmis par la mairie directement sur leur portable.
- Renouvellement contrat accompagnatrice car scolaire : Le contrat a été renouvelé jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Comblage de la lagune : La lagune est en cours de comblement et la terre retirée a servi à construire un mur anti-bruit face au City Stade pour préserver la tranquillité des riverains.

- Coffret électrique : Suite à sa vandalisation courant mars, une plainte a été déposée. Les services d'Enedis ont réalisé la mise en sécurité du boîtier. L'éclairage est momentanément hors service.
- Jeux enfants : Les bancs repeints sont réinstallés au terrain de jeux. Ce dernier est très fréquenté et les retours sont positifs
- Eclairage public : Dans un souci d'économies d'énergie, le conseil s'interroge sur la possibilité soit de réduire l'intensité de l'éclairage public soit d'éteindre les lampadaires entre 23h et 5h00.
- Passage Balayeuse : Cyrille Fromentin propose de programmer le passage de la balayeuse dans le village.
- Assemblée Générale du Comité des Fêtes : Elle s'est tenue le vendredi 1<sup>er</sup> avril au P'tit Chez Nous. Le bureau a été renouvelé avec l'arrivée de 3 nouveaux membres.
- Plantation d'arbres : Afin d'ombrager les aires de jeux, quelques arbres seront plantés prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Fait à Moncetz-Longevas, le 8 mars 2022

Le secrétaire : Anne-Marie LEMPEREUR

